
Adresse de la société populaire de Saint-Antonin invitant la
Convention à rester à son poste, en annexe de la séance du 6
frimaire an II (26 novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Saint-Antonin invitant la Convention à rester à son poste, en annexe de la séance du 6 frimaire an II (26 novembre 1793). In: Tome LXXX - Du 4 Frimaire au 15 Frimaire an II (24 novembre au 5 Décembre 1793) pp. 212-213;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1912_num_80_1_39360_t1_0212_0000_7;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

et la gloire du peuple français. Agréer pour un si grand bienfait le tribut de reconnaissance que vous offrent les amis de la République de la ville de Saint-Lizier.

« Mais le fruit de tous les glorieux travaux serait perdu pour nous, si, dans cet instant critique, vous abandonniez le poste où la confiance nationale vous a placés, si vous livriez à des mains inexpérimentées le vaisseau de l'État, exposé depuis quatre ans sur une mer orageuse et lutant sans cesse contre les tempêtes qu'excitent les ennemis intérieurs et extérieurs de la République. N'écoutez pas la voix de ces hommes égarés ou coupables qui vous disent que votre mission est finie, que vous devez, dès cet instant, appeler une nouvelle législature. Ces perfides ne parlent de mettre en activité la Constitution que pour la détruire; ils ne réclament la liberté que pour l'assassiner, les principes que pour les violer tous. Il est, d'ailleurs, dans les révolutions des empires, des circonstances impérieuses où les principes ordinaires doivent se taire et faire place à des mesures extraordinaires : le salut du peuple, voilà la première des lois, le premier de vos devoirs. Quand nous aurons chassé les ennemis qui souillent le territoire français, que nous aurons rendu à la liberté les villes que la trahison leur a livrées, que tous les partisans du fédéralisme et de l'aristocratie ne seront plus, qu'il n'existera dans toute la République que de vrais sans-culottes, quand les peuples et les tyrans qui les gouvernent auront reconnu notre indépendance et que la liberté reposera sur des bases solides, alors il vous sera permis de vous dessaisir des rênes de l'État et de faire place à une nouvelle législature.

« Tel est le vœu des citoyens composant la Société républicaine de la ville de Saint-Lizier, département de l'Ariège, district de Saint-Girons.

« DUPRÉ, président; DAMPIERRE, secrétaire; BELLEFFÈRE, membre du comité de correspondance; DEHAUSY, membre du comité de correspondance. »

N° 92.

Guitre (Guitres), département de la Gironde (1).

« Guitre, district de Libourne, le 4 octobre 1793 l'an II de la République française.

« Citoyen Président,

« Dans ce moment de crise où le vaisseau de l'État est plus que jamais assailli par les tempêtes qui semblent s'élever de toutes parts, la Société de Guitres croit qu'il intéresse essentiellement au bonheur public que la Convention ne quitte pas son poste avant d'avoir assuré par sa sagesse et sa fermeté l'indépendance française.

Elle espère donc, citoyen Président, que vous voudrez bien transmettre à nos législateurs le

vœu qui se trouve consigné dans l'adresse que nous avons l'avantage de vous adresser.

« Nous sommes, avec respect,

« Les membres de la Société de la République française une et indivisible séant à Guitres, département de la Gironde.

« RICHON, président; TULLIAC, BRACHET; D. LOIZEAU, secrétaire. »

Société des Amis de la République une et indivisible séant à Guitre [Guitres], département de la Gironde (1), à la Convention nationale.

« Législateurs,

« D'un côté les fatales divisions des Français, de l'autre les efforts coalisés des esclaves et des tyrans; ici, les trahisons successives de nos généraux, là, l'or corrupteur faisant des progrès funestes, tel est le tableau de notre situation présente, et tels sont les moyens sur lesquels comptent nos ennemis pour asservir notre pays. Le vaisseau de l'État voguant ainsi au milieu des tempêtes, a besoin, plus que jamais, de pilotes sages et éclairés.

« Qui peut mieux que vous, législateurs français, conjurer l'orage et écarter les maux qui s'amoncellent sur nos têtes? Mais nous ne les craignons plus, ces maux : votre fermeté constante, inaltérable, sera le salutaire écueil où viendront se briser les dernières tentatives du despotisme.

« Restez donc, nous vous [en] conjurons, au nom du salut public, restez au poste où la patrie vous a placés jusqu'à ce que la patrie reconnaissante goûte enfin le calme et la tranquillité qu'elle attend de vos courageux efforts.

« Vos devoirs, nous le savons, sont immenses, autant qu'importants, mais vous les connaissez tous, c'est dire assez qu'ils seront tous remplis.

« RICHON, président; Tulliac BRACHET; D. LOIZEAU, BESSON; LARTIGUE, secrétaires. »

N° 93.

Adresse de la Société populaire de Saint-Antonin, à la Convention nationale (2).

« Législateurs,

« La commune de Saint-Antonin, qui est debout depuis le 29 juillet 1789, jour où elle arbora la cocarde nationale, n'a cessé, depuis ce moment, de faire de continuels efforts pour conquérir et assurer la liberté, chérie de tous les Français. Elle donna l'exemple à tout son département de l'organisation d'une garde nationale. Tous ses jeunes gens de 18 à 40 ans et plusieurs pères de famille ont volé les premiers à la défense de la patrie, et nous en avons dans plusieurs de nos armées. Aussi la dernière réquisition des deux premières classes, n'a trouvé que peu de personnes, mais tous les citoyens, qui ont juré

(1) Archives nationales, carton C 281, dossier 776.

(1) Archives nationales, carton C 281, dossier 776.

(2) Archives nationales, carton C 281, dossier 775.

de mourir libres, n'attendent que le signal pour voler partout où l'ennemi se présentera et faire triompher la cause populaire.

« O vous, qui, fidèles à vos devoirs, avez constamment voté, dans l'Assemblée nationale, pour la cause de la justice et de la raison, et qui, loin d'abandonner lâchement votre poste, avez pris hardiment les mesures les plus sages pour sauver la République de l'anarchie et de l'esclavage dont elle était menacée, vous êtes investis de toute la confiance nationale. Ce que vous avez fait, nous fait présager ce que vous ferez encore. La France vous devra son salut. Les tyrans vous contemplent avec effroi; vous êtes destinés à changer le système politique de l'univers. Continuez de vous élever et restez à la hauteur qui convient à ce grand œuvre, c'est-à-dire à vous que le peuple laisse à diriger les efforts sublimes et convulsifs de sa crise; c'est de vous qu'il espère les mesures qui développeront le prodige que l'on doit attendre de l'amour de la liberté et de l'égalité.

« Législateurs, il est temps que la Révolution finisse, mais que la liberté en soit toujours le terme. Restez donc fermes à votre poste; si vous étiez assez lâches pour l'abandonner, le despotisme prendrait votre place et chargerait le peuple de chaînes bien plus pesantes que celles qu'il a rompues. Mais, prenez-y garde, ce peuple au désespoir, avant de retomber dans les fers, en briserait dans ses mains la cause.

« L. BERRY, le jeune, *président*; JUVENEL, *vice-président*; BROMET aîné, *secrétaire*; DEBRIERE, *secrétaire*. »

N° 94.

La Société populaire de Châteaurenault, à la Convention nationale (1).

« Châteaurenault, le 2^e jour de la 3^e décade du 1^{er} mois de l'an II de la République française, une et indivisible.

« Citoyens représentants d'un peuple libre,

« Comme Hercule extermina les monstres de la terre, de même vous détruisez les tyrans de l'Europe; Rome conquiert toutes les nations en leur donnant des fers; la France s'acquerra tous les cœurs en leur offrant la liberté. L'attitude imposante que vous avez prise, la mâle énergie que vous avez déployée aux yeux de l'univers nous garantissent vos succès; elles seules peuvent achever aujourd'hui le grand édifice dont vous avez si heureusement posé les bases.

« Nous vous invitons donc, citoyens représentants, à rester à votre poste jusqu'à ce que tous nos ennemis soient anéantis. Nous offrons à notre patrie et nos biens et nos bras pour affermir notre Constitution; nos ressources sont immenses, nos sacrifices seront sans bornes et notre courage sans égal, car nous voulons tous la liberté, l'égalité, l'indivisibilité de la République ou la mort.

« Les membres composant la Société populaire de la ville de Châteaurenault, district du même nom, département d'Indre-et-Loire.

(Suivent 51 signatures.)

N° 95.

Adresse de la Société populaire et républicaine de la ville et canton de Montivilliers, à la Convention nationale (1).

« Citoyens législateurs,

« La ville de Montivilliers était privée du bonheur de posséder dans ses murs une Société populaire; elle en doit l'établissement au patriotisme de sa municipalité.

« Ses premiers moments ont été consacrés à bénir les journées des 31 mai et jours suivants et les mesures salutaires qui, en provoquant toute la rigueur des lois sur la tête des traîtres, des conspirateurs et des fédéralistes que vous renfermiez dans votre sein, en ont assuré la punition et ont sauvé la République.

« Vous avez purgé la nature d'un monstre, en faisant tomber sous le glaive de la loi la tête de cette femme audacieuse, dont le cœur s'était fait un besoin du crime; son nom seul inspire encore de l'horreur et souillerait cette adresse.

« De grandes choses vous restent encore à faire, législateurs, nous les attendons de votre activité et de votre énergie. Restez fermes et inébranlables à votre poste jusqu'à ce que tous les ennemis intérieurs et extérieurs soient exterminés et que les despotes coalisés soient forcés à nous demander humblement la paix.

« Semblables au cultivateur laborieux, séparez l'ivraie du bon grain; extirpez de votre sein ces êtres inutiles qui ne prennent aucune part active à vos délibérations et remplacez-les au plus tôt par de vrais sans-culottes.

« Enfin, calmes au milieu de l'orage, occupez-vous uniquement de tout ce qui peut assurer le bonheur d'un grand peuple qui ne veut (v't) et ne respire que pour la liberté, l'égalité et la République une et indivisible.

« Tels sont, législateurs, les vœux de tous les vrais Français, et en particulier de la Société populaire et républicaine séant à Montivilliers, département de la Seine-Inférieure.

« ENTREHAUME, *président*; L. MARY; MORBLIN, *secrétaire*; LEFEBVRE, *secrétaire*. »

N° 96.

La Société populaire de Gamaches, aux représentants du peuple français (2).

« Citoyens représentants

« Vous avez brisé le sceptre de la tyrannie; vous avez anéanti les suppôts du despotisme et

(1) Archives nationales, carton C 281, dossier 776.

(1) Archives nationales, carton C 281, dossier 775.
(2) Archives nationales, carton C 281, dossier 776.